

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 30 mai 2023 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 24 mai 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies

Secrétaire de séance : Madame Odile PILOZ

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 68

Etaient présents : 53 (dont 5 suppléants)

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Lionel FOUGERAS – BRAIN Bruno (suppléant) - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - Rémy CLEMENT - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - GIELLY Patricia (suppléante) - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Jérôme BOMPARD - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Didier LAFFITTE - Martine BERGER-SABATIER - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Odile PILOZ - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Alain MONGE - Alan PUSTOCH - Olivier SALIN - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Muriel BREDY - Alain FRACHINOUS - Patrick TITZ - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON

Etaient absents ou excusés : 34

Annie FEUILLAS - Gines ACHAT - Christian THIRIOT - François GROSS - Juliette HAÏM - Philippe CAHN - Sébastien ROUSTAN - Yoann GRONCHI - Patrick LEDOUX - Mathieu ANDRE - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Laurent CHAREYRE - Christian CORNILLAC - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Thierry TATONI - Isabelle TEISSEYRE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Marc BOMPARD - Véronique CHAUVET - Nadège RANCON - Christine ROUSSIN - Gérard PEZ

Excusés ayant donné pouvoir : 15

Jean-Michel LAGET a donné pouvoir à Eric RICHARD - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Aurore AMOURDEDIEU a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Monique BOTTINI a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian TEULADE - Christian CARRERE a donné pouvoir à Marie-Christine LAURENT - Jean-Luc GREGOIRE a donné pouvoir à Aurélie LOUPIAS - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Pierre COMBES - Mireille QUARLIN a donné pouvoir à Claude BAS - Martial BONNEFOY a donné pouvoir à Gérard CHAPPON - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Denis CONIL - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Thierry DAYRE - Claude SOMAGLINO a donné pouvoir à Martine BERGER-SABATIER

Activité et Aménagement de pleine nature – Mobilités douces

Rapporteur : Roland PEYRON

Activité et Aménagement de pleine nature

102-2023 Convention entre le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies en Drôme provençale et la CCBDP portant sur l'achat, l'implantation et la gestion d'éco-compteurs et de données mutualisées

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°118-2020 du 22 septembre 2020 approuvant la signature d'une convention avec le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales pour l'achat, la pose et l'exploitation de 3 éco-compteurs sur « Au fil de l'Eygues » ;

Considérant la volonté des élus de disposer d'indicateurs précis permettant d'évaluer la fréquentation des itinéraires de pratiques en gestion afin de piloter au mieux la stratégie de la commission « Aménagements et Activités de Pleine Nature » ;

Considérant l'opportunité d'optimiser le montage financier pour l'achat, l'entretien et l'exploitation d'éco-compteurs avec le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales (PnrBp) qui met en place un réseau d'éco-compteurs à travers son territoire sur les secteurs à enjeux de fréquentation en partenariat avec les communes ;

Considérant que le reste à charge est à verser au Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales, par mandat administratif, correspondant à une subvention pour l'acquisition pour un montant maximum de 1 953 € TTC. Les crédits ont été prévus au budget prévisionnel 2023 de la CCBDP.

Lieu d'implantation	Type de compteur
Rémuzat – Pas de l'échelle	Capteur Pyro 1m avec détection du sens de passage
Nyons – le Devès	Capteur Pyro 1m avec détection du sens de passage
Saint-Auban-sur-l'Ouvèze – Le Pouzet, GR91	Capteur Pyro 1m avec détection du sens de passage

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide

POUR : 68

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER la convention avec le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales pour une durée de dix ans (jointe en annexe) portant sur l'achat, l'implantation et la gestion d'éco-compteurs et de données mutualisées ;

D'AUTORISER le Président à signer la présente convention de partenariat et de la mettre en œuvre ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Le Président
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 14/06/2023

Mise en ligne le : 14/06/2023

Ampliation à : PnrBp